

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE
*Le Grand T théâtre de Loire-Atlantique***

Compte rendu de la séance du 6 avril 2021 à 17h en Visio conférence

Étaient présents (en Visio conférence) :

Membres du conseil d'administration

Catherine Touchefeu, Jérôme Allemamy, Vincent Danis, Bernard Gagnet, représentant le Département de Loire-Atlantique.

Michel Cocotier représentant la Ville de Nantes

Emmanuelle Bousquet, Erika Hess, Catherine Le Moullec, personnalités qualifiées

Géraldine Creamer, Fabrice Boscherel, représentant le personnel

Étaient excusés

Marcel Verger, Patrick Girard, Karine Fouquet représentant le Département de Loire-Atlantique

Antoine Chereau représentant la Région des Pays de la Loire

Soit 10 présents / 14 membres – quorum atteint

Direction du Grand T :

Catherine Blondeau, directrice et Alain Anglaret, administrateur

Assistaient également à la réunion

Sébastien Leroy, agent comptable de l'EPCC

Mireille Pinaud, et Sylvie Breteché, direction de la culture du Département

Jean-Luc Commanay, direction de la culture de la Ville de Nantes

Mylène Lucas, direction de la culture de la Région des Pays de la Loire

Christophe Fenneteau et Pascale Canivet, Direction Régionale des affaires culturelles

ORDRE DU JOUR

1 Approbation du compte rendu du CA du 8 décembre 2020.

Le compte rendu du CA du 8 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2 Rapport d'activité, compte administratif et compte de gestion 2020

Après avoir indiqué le contexte très particulier de cette année 2020 chamboulée par la pandémie de coronavirus, **Catherine Blondeau** commente les événements marquants représentatifs de l'année (pages 3-10 du rapport d'activité) en insistant plus particulièrement sur les effets de la pandémie sur les activités, les artistes, le public et l'équipe dont elle salue le courage et l'engagement sans faille pendant cette période délicate. L'onde de choc de la fermeture des salles de spectacle, toujours en vigueur à ce jour, aura des conséquences durables sur le modèle culturel Français traumatisé par cette vision sanitaire restrictive.

L'année 2020, sinistrée sur le plan artistique (170 représentations annulées), a connu une activité soutenue dans les établissements scolaires lorsque cela a été à nouveau possible (2e semestre), même si les dispositifs d'EAC ont encore été fortement perturbés. Les pages 11 à 29 du rapport d'activité décrivent par le menu les activités. Une attention particulière a été apportée au soutien aux artistes (Indemnisation des annulations, aides à la création et à la reprise), aux techniciens (toutes les heures planifiées ont été honorées) et autres parties prenantes impactées par les annulations de spectacles (auteurs, équipe d'accueil, fournisseurs locaux, attachée de presse...).

Par ailleurs, nous savons désormais que pour cause d'appel d'offres partiellement infructueux le calendrier des travaux de transformation du site de la rue du Général Buat va être modifié. Le Grand T pourra continuer à occuper ses locaux jusqu'en avril 2022, le temps pour la maîtrise d'ouvrage de mener à bien les procédures de sélection des entreprises. Il semblait absolument impossible de laisser un théâtre vide, surtout après l'année que nous venons de vivre. La saison 2021/22 sera donc mixte, en partie sur site, en partie mobile.

Alain Anglaret reprend en les commentant les données humaines, économiques et financières figurant dans le rapport d'activité 2020 (pages 30-43). Il attire l'attention, cette année encore, sur les informations détaillées en matière de ressources humaines, en particulier le graphique de répartition de la masse salariale et l'index de l'égalité Femme/Homme (page 30) qui permettent de disposer d'informations précieuses sur la principale richesse de l'établissement : son équipe et sur l'attention apportée à assurer une répartition équitable entre les différentes catégories de salariés, à garantir une égalité salariale réelle entre Femmes et Hommes, et à permettre des évolutions de responsabilité et de compétences grâce au budget conséquent affecté à la formation continue (3.8% de la masse salariale en 2020).

Pour ce qui concerne plus particulièrement l'économie du théâtre, **Alain Anglaret** renvoie aux informations détaillées dans le rapport d'activité notamment à la présentation et à l'analyse des besoins de financement par type de mission (page 39) tout en insistant sur les fortes particularités de cette année exceptionnelle : Fermeture au public, indemnisation des compagnies, des parties prenantes salariées ou prestataires, remboursement des billets des spectacles annulés (mais avec une grande solidarité du public), baisse des coûts de fonctionnement (Fluides, entretien), exonérations et aide au paiement des cotisations sociales et surtout, maintien des financements publics des collectivités membres et de l'Etat.

Comme le CA de décembre 2020 l'avait décidé, les crédits correspondant à l'équilibre des spectacles reportés de l'année civile 2020 à l'année civile 2021, notamment le festival des Récréatâles (dont nous espérons toujours qu'il pourra avoir lieu fin juin 2021) ont été transférés au budget 2021 (236.043 €).

L'ensemble de ces éléments combinés permettent de garder un quasi équilibre budgétaire (déficit de 7.006 €)

Par ailleurs, Le Grand T a bénéficié du versement d'un premier acompte sur les subventions d'équipement (Etat et Département) affectées aux travaux de rénovation de l'atelier de construction de décors permettant de conforter le Fonds de roulement qui s'établit à un niveau très satisfaisant en fin d'exercice (87 jours de fonctionnement) et donc la structure financière du Grand T qui reste saine et solide.

Sébastien Leroy, agent comptable de l'établissement confirme que les données financières présentées sont concordantes avec le compte administratif (ordonnateur) et avec le compte de gestion (comptable) communiqués sous leur forme réglementaire aux membres du CA. Il précise que le compte de gestion vérifié et présenté par ses soins a été approuvé par la DGFIP. Il note enfin que le résultat faiblement déficitaire de l'exercice sera facilement et immédiatement compensé par les reports à nouveaux positifs cumulés de l'Etablissement.

Catherine Touchefeu salue l'état d'esprit dans lequel l'établissement a exercé ses missions dans ce contexte particulier et salue la mobilisation de l'équipe qui a permis au Grand T de compenser un peu les conséquences néfastes pour le secteur culturel des choix politiques d'un gouvernement pour lequel la culture n'est pas essentielle.

Emmanuelle Bousquet salue également le travail au long cours du Grand T et de ses équipes qui réalisent sur le terrain un travail formidable, indispensable notamment en période de crise.

Jérôme Allemamy souhaite faire part de son soutien à l'équipe et de sa totale solidarité avec les acteurs culturels, jugeant que le sort réservé au monde de l'art est difficilement justifiable, notamment si on le compare avec certains de nos voisins européens. Les interactions que propose le spectacle vivant sont essentielles et justifient que l'on réclame la réouverture des lieux de culture.

Vincent Danis précise qu'au-delà des sentiments compassionnels, la culture est une nourriture spirituelle essentielle. Il juge l'intervention de l'Etat pour ce secteur via le plan de relance sans ambition et craint que la culture reste empêchée longtemps. Il propose une réouverture des lieux de culture accompagnée de protocoles sanitaires adaptés.

Bernard Gagnet exprime également son soutien très fort à l'équipe qui vit des moments difficiles

Erika Hess s'interroge sur l'influence locale que pourrait avoir l'établissement, notamment dans des rapports avec la préfecture, si la situation devenait variable selon les zones géographiques,

Catherine Blondeau précise que la coopération entre acteurs culturels de la métropole a franchi une étape supplémentaire pendant ces confinements, avec un partage de réflexion et d'information sur tous les sujets.

Emmanuelle Bousquet annonce que l'Université de Nantes a décidé, pour la saison prochaine, la prise en charge du prix des billets de spectacle pour tous les étudiants afin de les inciter à retrouver, si cela est autorisé, le chemin du TU ou du Grand T.

Mise au vote, la Délibération 2021-01 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Les pièces annexées se composent du rapport d'activité, du compte de gestion 2020 et du compte administratif 2020.

3 Affectation des Résultats de la section d'exploitation et de la section d'investissement

Catherine Touchefeu propose au CA d'affecter les résultats de la section de fonctionnement (déficitaire) et de la section d'investissement (bénéficiaire) en report à nouveau de chacune de ces sections

Mise au vote, la Délibération 2021-02 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

4 Présentation et approbation de la DM1 au budget 2021

Alain Anglaret présente la DM1 soumise au vote. Il s'agit d'ajuster les masses budgétaires en prenant en compte les résultats de l'exercice 2020 (fonctionnement et investissement) et leur affectation, le réalisé projeté du premier semestre civil d'activité 2021 (deuxième partie de la saison 2020-2021) et les prévisions réactualisées du deuxième semestre civil 2021 (Première partie de la saison 2021-22), en essayant d'anticiper autant que faire se peut l'impact de la pandémie de coronavirus (Spectacles annulés sur le premier semestre, hypothèse de reprise en jauges réduites à compter de septembre 2021).

A ce stade, les ajustements modifient un peu les masses mais pas les équilibres budgétaires, ni les participations des collectivités membres.

Mise au vote, la Délibération 2021-03 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5 Point sur le dossier des travaux

Comme **Catherine Blondeau** l'a mentionné en début de séance, nous savons désormais que l'appel d'offres partiellement infructueux va modifier le calendrier des travaux de transformation du site. Faisant de cette contrainte nouvelle, une opportunité d'agir Le Grand T ouvrira donc sa saison 2021/22 dans ses murs historiques avant de prendre son envol en avril 2022 pour le début de ses saisons mobiles. **Catherine Blondeau** tient à saluer la fluidité et la simplicité des échanges avec les services du Département qui ont permis de réagir de manière constructive et positive à ces aléas de marchés publics, grand classique des chantiers pilotés par des collectivités.

Alain Anglaret fait le point sur le dossier de rénovation de l'atelier.

Les choses avancent normalement, juste un peu retardées par la crise sanitaire. Nous en sommes au stade de l'APD avec une petite tension sur l'enveloppe budgétaire, notamment avec la découverte d'un réseau d'eaux usées en souterrain de la parcelle qu'il va falloir détourner entraînant un surcoût estimé par le MOE à plus de 100.000 €. L'EPCC va solliciter la Métropole pour le financement de cette opération, le réseau ne figurant sur aucun des documents consultés.

6 Présentation par Catherine Blondeau des grandes orientations de la saison 2021/22

La saison 2021/22 a été particulièrement compliquée à construire : Il a fallu tenter de reprogrammer des spectacles annulés en 2020/21 (50 % de la saison, soit beaucoup d'arbitrages à faire), prendre en compte le changement de calendrier des travaux, et tenir compte de deux contraintes fortes : les contraintes pandémiques (jauges probablement limitées) et le début d'une vie en dehors des murs du théâtre (coopération renforcées avec les partenaires, contraintes de planning complexes...). Cette saison sera donc mixte à bien des égards. A noter que la programmation décentralisée reste comparable aux saisons précédentes, n'étant que peu impactée par l'entrée en mobilité du Grand T.

7 Direction du Grand T. Bilan (2019-21) et perspectives (2022-24)

Comme prévu par les statuts de l'établissement, **Catherine Blondeau** a sollicité un renouvellement de son mandat de directrice, à échéance du 1^{er} janvier 2022.

Catherine Touchefeu l'invite à présenter son bilan et son projet dont un exemplaire a été remis aux membres du CA avec la convocation.

Catherine Blondeau rappelle que son projet de *Théâtre de la relation* approuvé par le CA pour la période 2019-2021 n'a pu, compte tenu de la pandémie, être complètement mis en œuvre et qu'il est donc loin d'être épuisé. Le projet qu'elle présente aujourd'hui constituera donc en quelque sorte une saison 2, qu'on pourrait intituler « *Les saisons mobiles du théâtre de la relation* »

Bilan : Trois années de transformation structurelle ouvrent un horizon :

L'équipe s'est progressivement approprié le projet, chacun le traduisant dans son champs particulier (politique des publics, solidarité, hospitalité, mixité), faisant dans le même temps évoluer l'organisation et la division du travail qui est devenue au fil du temps de plus en plus collective et partagée. Autour de la directrice, s'est ainsi constitué un comité de direction associant l'administrateur et les directeurs de pôle à la réflexion stratégique au point que c'est cette instance qui constituera le jury de recrutement du futur DAF qui prendra la suite en septembre prochain d'**Alain Anglaret** qui partira à la retraite après 20 ans de bons et loyaux services.

Cette appropriation s'est faite avec la RSE en filigrane permanent depuis 2017 de toutes les décisions (management, relations sociales, politique environnementale...)

Sur le plan du rayonnement artistique, Le Grand T est solidement inscrit dans les circuits de production/ diffusion, localement, nationalement et internationalement. La mise en place du fonds RIPLA pour la création et la diffusion, pour le soutien aux artistes de Loire-Atlantique est également symptomatique du modèle de relation mis en place. De

nouveaux artistes associés ont fait leur apparition : Olivier Letellier (jeunesse et territoire), Caroline Melon (projets dans l'espace public), Patrick Boucheron (penseur associé), Yohann Olivier (Scénographe associé) sans oublier Sébastien Barrier et Anaïs Allais (Auteurs et metteurs en scène).

La pandémie impose une situation inédite et ébranle l'édifice par ses mesures de restrictions, de fermetures et de confinement. Elle est aussi source de solidarités nouvelles, de créativité et d'inventivité.

Enfin la perspective des saisons mobiles fait bouger le projet artistique et culturel, avec du fait des changements de calendrier la chance d'avoir pu travailler sur un « brouillon » de saison mobile qui ne se sera pas produite et d'apprendre de nos tâtonnements. Les « vraies » saisons mobiles du Grand T, de l'automne 22 au printemps 24, bénéficieront sans doute de ce brouillon qui nous aura permis de mieux comprendre les contraintes et les potentiels d'une saison sans théâtre.

Projet 2022-24 : les « saisons mobiles » du Théâtre de la relation

Les trois années qui viennent seront celles de la mobilité. Le théâtre réintègre provisoirement ses murs jusqu'en avril 22, mais prépare à la fois ses saisons mobiles et son atterrissage dans un équipement complètement transformé, aux côtés de Musique et Danse en Loire-Atlantique. 2022 23 24 seront donc les saisons de l'adaptation à la vie sans théâtre, de l'expérimentation, mais aussi de la prospection et de l'écriture du futur projet. Ce seront trois années de transition, trois années de transformation.

L'ombre de la pandémie plane encore sur 2022, et les leçons du confinement pèsent dans les choix stratégiques : questionnements et ajustements sont de mise, à la fois sur des questions très concrètes de jauge et d'autorisation, mais aussi sur des questions de fond. En quoi un théâtre public reste-t-il essentiel dans une société aux prises avec ses propres métamorphoses ? En quoi le « vivant » du spectacle peut-il entrer en résonance avec le « vivant » qui irrigue la pensée du 21^e siècle, de Descola à Vinciane Despretz, en passant par Bruno Latour, Isabelle Stengers et Felwine Sarr ? Comment le spectacle vivant peut-il vivre de plain-pied avec les mutations numériques, sociétales, économiques, politiques ? Comment peut-il contribuer d'où il parle et d'où il crée au questionnement sur le commun, la frontière, l'altérité et la relation tels qu'ils sont réinterrogés par les débats brûlants sur les questions de genre, race, classe qui ébranlent le projet républicain ?

La perspective d'intégrer le futur équipement et de le partager avec MDLA avec qui nous investirons ensemble les nouveaux espaces professionnels et publics, est réjouissante. En effet, ce qu'a dessiné Matthieu Poitevin, bien plus qu'un théâtre, se présente comme la combinaison d'un espace de création super-équipé, de deux salles de spectacle pouvant accueillir le public, d'un tiers-lieu culturel, d'un surgissement végétal en pleine ville, et d'une multitude d'espaces non-programmés propices à l'appropriation par des usagers divers.

Le futur équipement, tel qu'il se dessine déjà sur les plans autant que dans nos imaginations, est une incitation à écrire un nouveau projet artistique et culturel qui articule harmonieusement les missions du Grand T et celles de MDLA, et conjugue avec cohérence les activités métropolitaines et toute celles qui se déroulent à l'échelle départementale.

Le fond du projet reste le même : creuser, encore et toujours, le questionnement sur la place de l'activité artistique et culturelle dans une société en mutation. Engager les artistes avec nous dans une aventure créative qui ne perd jamais de vue les enjeux de territoire, d'éducation, de solidarité, de formation. Chercher encore et encore, avec les artistes, avec toute l'équipe du Grand T, avec tous les administrateurs et administratrices de l'EPCC, avec la multitude de partenaires qui nous entourent, comment le projet émancipateur fondateur des politiques culturelles françaises peut se traduire dans le

projet de l'institution que nous portons ensemble, en prenant en compte les mutations de la société d'aujourd'hui.

La mobilité nous contraindra à chercher d'autres voies, et ce faisant, nous ouvrira de nouvelles perspectives qui modifieront le projet artistique et culturel à l'horizon 2025, que nous écrirons sans aucun doute plus collectivement, et main dans la main avec MDLA, forts de notre expérience mobile et de notre imagination de l'avenir.

Catherine Touchefeu remercie **Catherine Blondeau** pour cet exposé de son projet qui à son sens permet de rêver une politique culturelle émancipatrice, à la jonction entre le *dire* et le *faire*.

Bernard Gagnet exprime son admiration face à l'intelligence du projet et à la capacité de projection qu'il développe. Il soutient ce projet

Catherine Le Moulec témoigne de la mise en œuvre effective d'une vision collective et constructive par les équipes du Grand T et de la grande créativité qui a été la leur pendant la phase pandémique

Emmanuelle Bousquet remercie à son tour pour cet exposé parfaitement exprimé qui relie l'intellect et l'espace – donc l'humain. Le futur lieu repensé en lien avec la nature sera la base d'un beau projet.

Michel Cocotier salue les grandes qualités de management mises en œuvre et dont les résultats sont probants : Le Grand T est aujourd'hui un lieu central dans le paysage culturel métropolitain

Géraldine Creamer exprime qu'en tant que salariée elle est honorée de travailler au service d'un projet tel que cette saison 2 du théâtre de la relation.

La Délibération 2021-04, actant le renouvellement du mandat de Catherine Blondeau à la direction du Grand T pour la période 2022-2024 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le CA félicite **Catherine Blondeau** pour ce nouveau projet et ce nouveau mandat.

8 Questions diverses

Alain Anglaret annonce qu'un pot sera organisé pour son départ le 10 septembre 2021 et invite les membres du CA à réserver cette date. Ils recevront une invitation en bonne et due forme en temps utile.

La séance est levée à 19h15

Les prochains CA auront lieu

- **En juin ou septembre (Election à la présidence du CA suite aux élections, constitution de la CAO)**
- **En octobre (Débat d'orientation budgétaire)**
- **En décembre (vote du budget)**